



Sochaux

numéro spécial



2005 : BILAN & PERSPECTIVES



Édito
Profession de foi de 2001

- Affaires Scolaires
- Action sociale - Animation - Petite Enfance
- Bâtiments et Suivi des Travaux
 - Logement et Urbanisme
 - Finances
- Environnement - Artisans et Commerçants
- Sport - Associations
- Culture - Communication

La parole aux élus
Perspectives

Édito



2001-2005 Nous avons non sans peine, remis en route notre Ville de Sochaux, en limitant les dépenses au strict nécessaire en s'adaptant à un budget réaliste.

Nous avons aussi pris les dispositions qui s'imposaient, sûrement pas de gaieté de cœur, mais dans le souci d'une gestion réelle, conscient de la nécessité impérative de limiter les dépenses à un budget dont les recettes vont sans cesse en diminuant.

Nous avons beaucoup perdu à l'unification de la taxe professionnelle conséquence de la loi Chevènement. Nous allons continuer à perdre des revenus du foncier bâti, puisque chaque fois qu'un bâtiment Peugeot s'écroule c'est un manque à gagner pour la Ville qui s'inscrit. Qui plus est, le plan de prévention des risques d'inondations nous interdit de construire dans la plaine, à moins d'y faire des cités lacustres.

Notre capacité d'emprunts est réelle et nous allons l'utiliser à bon escient (il faut rembourser...):
- À la rénovation du centre-ville dès que nos commerçants auront pu se mettre en accord et nous permettre ainsi de bénéficier des fonds FISAC.

- À l'extension de la halte-garderie dès que nous aurons les confirmations de la participation financière de la CAF.

- À la mise à niveau du théâtre tant sur le plan des infrastructures que du matériel.

Avant de considérer les presque 3 ans qui nous séparent de l'échéance de notre mandat nous pouvons sans égoïsme nous satisfaire du chemin parcouru.

Le retard pris à l'exécution de certains projets tient essentiellement aux faits de la baisse des ressources alliées à l'impérative nécessité qu'il y a eu de rattraper les manquements antérieurs, que nous avons sous-estimés.

Aujourd'hui Sochaux, seule Ville du département à être déclarée Ville Amie des Enfants par l'UNICEF est fière de son école de musique, fière de sa restauration scolaire ou plus exactement école du goût, fière de ses associations. Ce ne sont que des exemples, même et surtout après avoir dû prendre des dispositions difficiles :

- Sans l'aide du grand frère que je remercie encore, l'US Sochaux foot n'existerait plus et ce sont des centaines d'enfants qui en pâtiraient.

- Il est inconcevable de dépenser 400 000 € pour la seule remise en état du bassin d'initiation à la natation, après tout ce que l'on a déjà dépensé pour le maintien aux normes des bassins extérieurs. Il est préférable de payer des transports à la section natation pour assurer son entraînement.

La MJC se porte bien, le point accueil jeunes aussi. La communication écrite et informatique est performante. La mémoire vivante a démarré. Le cimetière est sauvé.

Nous pouvons envisager demain sereinement nos deux jumelages, en étude vers l'Italie et l'Algérie, pour les enfants en recherche de leurs racines.

Mais d'ores et déjà nous devons développer nos réunions de quartier et recréer un dynamisme sécurisé dans le quartier des Evoirannes avec l'aide de l'ancienne école de musique qui, située en zone non inondable, pourrait nous servir de tête de pont.

Pour que la préface ne soit pas à elle seule le journal, je dois m'arrêter là, non sans affirmer très fort que nous arrivons à de bons résultats grâce à un personnel dévoué et compétent, qu'il soit de la Mairie ou du Théâtre.

Pensez à venir vous exprimer en réunions de quartiers et souvenez-vous que le Maire est à votre disposition.

Aimé Mourgeon,
Maire de Sochaux et Vice-Président de la CAPM



Profession de foi faite en 2001

En toute transparence, et dans le but de corroborer nos écrits et nos actes, reportons-nous à notre profession de foi que nous avons établi lors de la campagne électorale de mars 2001. Ainsi vous pourrez constater le travail réalisé depuis 4 ans par l'équipe municipale :

SOCIAL

Maintien des acquis	réalisé
Aide ménagère gratuite à nos anciens	repris par le Conseil Général
Repas à domicile pour handicapés, malades	réalisé
Minibus pour les "anciens" et les scolaires	réalisé
Extension de la halte-garderie	en cours pour 2006
Création ou aide à la création d'une crèche	en cours pour 2006
Noël sans solitude	non réalisé
Danse, Chant, Chorale, Folklore	non réalisé
Techniques nouvelles, ordinateurs, Internet	réalisé point multimédia
Espace multimédias pour tous	réalisé point multimédia

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Remise au propre et tranquillité des quartiers	réalisé
Éclairage public efficace partout	en partie réalisé
Renforcement de la police municipale	réalisé 4 agents municipaux
Renforcement du personnel d'aide à la traversée des rues	réalisé
Présence à la sortie du collège	réalisé
Rasage immédiat des zones incitatives	réalisé
Respect du code de la route, vitesse et stationnement	réalisé
Fluidité de la circulation, aux feux, ronds points	en partie réalisé
Des Élus responsables de quartier	transformé en réunions de quartiers trimestrielles

SPORTS

Renouveau et soutien au Sport Études	maintenu
Terrain de foot	non réalisé
Court de tennis	non réalisé
Football américain	non réalisé
Mini-golf à réveiller	réalisé
Chauffage du boulodrome	non réalisé
Revalorisation des subventions	OMS
Étude couverture de la piscine	non réalisé, impossible PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation)
Parcours santé	prévu en 2006

ARTISANS - COMMERCANTS - LIBÉRAUX

Accord de progrès Mairie-Commerçants-Artisans :	
Ouvrant aux fonds FISAC	étude en cours et prévu en 2006
Commerce pour l'enfance	non réalisé
Animations de la Ville	réalisé et création Comité des Fêtes
Hall d'expositions couvert	non réalisé
Création d'une zone artisanale	non réalisé - compétence CAPM
Circulation, parkings, trottoirs	en partie réalisé
Accès handicapés	réalisé

SCOLAIRE

Des classes et des cours d'écoles en bon état	réalisé
Des études surveillées	réalisé
Meilleure utilisation de la Maison de Charquemont	réalisé
De l'aide jusqu'au Bac	non réalisé
Meilleure utilisation de la Maison de Vandoucourt	cessation
Apprendre à nager comme avant	non réalisé, fermeture bassin couvert
Cantine scolaire	réalisé avec la restauration scolaire
Minibus	réalisé avec visiocom
Techniques nouvelles : ordinateurs, Internet	réalisé

ENVIRONNEMENT

Aide aux rénovations des façades	réalisé
Serre municipale	non réalisé
Entrées de la Ville surtout près de l'église	prévu à partir de 2006
Pavage des trottoirs	non réalisé
Rues sans poches d'eau	en partie réalisé
Bois sous la Chaux	en partie réalisé par journée Propreté
Moins de pollution sonore et olfactive	en partie réalisé, arrêté interdiction traversée des Poids Lourds
Parking paysagé sur jardinage Peugeot	non réalisé - terrain privé
Faire connaître notre bois d'Étupes	non réalisé
Aménagements des jardins existants en jardins municipaux	réalisé

CULTURE

Programme de La Mals plus varié	réalisé
Destination Prado	réalisé, propriété communale vendue
Initiation aux techniques nouvelles	réalisé
Ludothèque, Vidéothèque	en partie réalisé
Bibliothèque enfants	réalisé
Sites Internet (dont celui de la Ville)	réalisé
Manifestations folkloriques pour les enfants	non réalisé
Théâtre de marionnettes	non réalisé
Festival du rire et de l'animation	non réalisé
Harmonie Peugeot et école de musique	réalisé
Création d'un Comité des Fêtes	réalisé

PATRIMOINE

Reprise et remise en état de tous les bâtiments communaux	en partie réalisé
Respect des normes en vigueur	réalisé
Matériel utilisé par le personnel communal adapté et en bon état	réalisé
Étanchéité de la dalle Résidence Hôtel de Ville	en cours
Escaliers du Fort Lachaux	non réalisé
Accords HLM-Union-Mairie pour les bâtiments, les logements et les abords	réalisé
Abribus couverts	réalisé
Nouvelles constructions	obstacle PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation)

JEUNESSE

Création de lieux de rencontres et d'échanges :	réalisé MJC point PIF/PIG
Informations emploi, santé, prévention	réalisé
Espace Multimédia	non réalisé
Cours de danses modernes	non réalisé
Crédits d'études ou bourses, chèques vacances	non réalisé
Sorties cinéma	non réalisé
Remise en valeur de la MJC	réalisé
Une écoute permanente par de jeunes conseillers municipaux dans un lieu spécifique	non réalisé

MESDAMES

Création d'une Maison de la Femme	réalisé Maison pour Elles
-----------------------------------	----------------------------------

PERSONNEL COMMUNAL

Maintien des acquis, revalorisation, reconnaissance du travail	réalisé
--	----------------

Voilà un constat direct et sans ambiguïté sur nos promesses faites en 2001. Cette liste n'étant évidemment pas exhaustive, d'autres chantiers ont vu le jour au gré de nos échanges et de nos initiatives. Vous pourrez aisément le constater dans les interventions des Adjointes qui vont suivre.



jour de la signature de la charte avec l'UNICEF

Claudine Marchesi - 6^e Adjointe Affaires Scolaires



Sochaux vient de recevoir une distinction symbolique, le label "Ville amie des enfants" décerné par l'Unicef, fait unique dans le département. Cet honneur est une récompense justifiée, une reconnaissance légitime de la qualité des services rendus à l'enfance et à la petite enfance.

Un contrat adapté

Une politique résolument tournée vers l'enfance, c'était l'objectif affiché par Aimé Mourgeon et son équipe en 2001. Le contrat est largement rempli. De nombreux projets ont vu le jour par le biais notamment du Contrat Temps Libre que la Ville a signé en juin 2002 avec la CAF, (la Caisse d'Allocations Familiales). Il a permis d'élargir considérablement les structures d'accueil.

La mise en place d'une restauration scolaire (110 couverts) au centre de loisirs du Petit Bois a donné le "la". Les enfants sont pris en charge chaque midi avant et après les repas. Les deux écoles du Centre et des Chênes ont emboîté le pas avec des activités périscolaires adaptées, le soir (16h30 - 18h), un plus pour les parents. Ce que les enfants apprennent en classe est revu de manière ludique en périscolaire, une vraie synergie.

Le Contrat Temps Libre a aussi permis d'offrir des séjours à la mer aux plus grands, des liens se sont noués avec la MJC, le collège, les associations sportives, ... Le Contrat Temps Libre a été reconduit pour trois ans.

La municipalité s'est donnée les moyens pour assurer le bien-être des enfants. Les écoles et les sites périscolaires ont été remis en état (peinture, achat de mobilier, matériel informatique, instruments de musique, ...). La maternelle du Centre s'est, par exemple, dotée d'un ouvre-porte et d'un portail électrique.

À l'avenir, les activités pour adolescents seront renforcées. Toutes les actions menées dans le cadre du Contrat Temps Libre seront pérennisées et les structures existantes soumises à un entretien régulier. En revanche, l'abandon du centre de loisirs de Vandoncourt est confirmé en raison d'un poids financier trop important. Le centre du Petit Bois sera en mesure de supporter l'ensemble des activités loisirs.

De plus, dans le cadre du contrat temps libre, un soutien aux familles sera mis en place, afin que les parents puissent s'informer et trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'éducation de leurs enfants. Ces interventions auront lieu sur les sites "périscolaires".

En ce qui concerne la Halle des sports, le bassin d'initiation à la natation a été fermé à la rentrée 2004, la remise en état de la pompe à chaleur et une remise aux normes auraient coûté 420 000 euros. Cet investissement étant trop lourd pour la municipalité, nous avons décidé de rendre la fermeture du bassin définitive. Cependant, des solutions de transport vers les autres piscines de l'agglomération seront mises en place pour que nos enfants puissent continuer de profiter de l'initiation à la natation.



Myriam Tora - 3^e Adjoint Action sociale - Animation - Petite Enfance

Le souhait de l'équipe municipale est d'accueillir plus d'enfants et d'augmenter l'amplitude horaire

Une plus grande halte-garderie

Afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de mettre le bâtiment aux normes, d'importants travaux vont être entrepris à la halte-garderie. La structure devait évoluer pour répondre aux attentes des parents tout en privilégiant le bien être des enfants. Mais le manque d'espace l'en empêchait. La municipalité a donc décidé de consacrer 450 000 euros à l'extension de sa halte-garderie et à sa sécurité. Ces travaux devraient s'achever à l'automne 2006.

Le souhait de l'équipe municipale est d'accueillir plus d'enfants et d'augmenter l'amplitude horaire : un nombre croissant de parents recherche aujourd'hui un système de garde collectif. La halte-garderie va donc devenir une structure multi-accueils avec des horaires plus souples et des modes de garde temporaires ou réguliers. La Caisse d'Allocations Familiales va allouer à ce projet une subvention de 150 000 euros pour financer la transformation des locaux existants. À terme, la nouvelle

structure disposera d'un accueil plus fonctionnel, d'une zone de repas distincte, d'une salle de repos, d'aires de jeux plus vastes et d'un espace de confidentialité. Pendant les travaux de rénovation cet automne, l'accueil des enfants sera assuré par l'école du Centre et son accueil périscolaire. Les nouveaux horaires seront communiqués ultérieurement.

Halte-garderie : 03 81 94 25 37

En veille permanente

Le Maire Aimé Mourgeon a mis en place la cellule de veille éducative. Elle a pour but la protection de l'enfance face à la maltraitance et se réunit une fois par mois. La lutte contre l'enfance maltraitée est l'une des priorités de la municipalité. L'assemblée est composée de la police municipale, nationale, du délégué du Procureur de la République, des responsables Francas et de diverses associations, de l'Éducation Nationale et du corps médical. À ce jour, trois cas graves ont pu être évités.

Deux associations ont vu le jour et sont devenues incontournables dans le paysage sochalien : le Comité des Fêtes et l'association Maison pour Elles

Fêtes et cérémonies

Promesses électorales tenues et pari gagné. Deux associations ont vu le jour et sont devenues incontournables dans le paysage sochalien : le Comité des Fêtes et l'association Maison pour Elles dont le dynamisme et l'esprit créatif de leurs membres ne sont plus à démontrer.

Il ne se passe pas un mois sans que le Comité des fêtes n'organise un événement de taille. La municipalité a mis l'association sur les rails en 2002. Quinze rendez-vous incontournables sont programmés chaque année et des nouveautés sont apparues. Le salon de la Bière, la Fête de l'Été qui a attiré quelques grands noms de la variété française, la Fête du Sport, la Journée de la Paix en souvenir des victimes

du bombardement de juillet 1943, l'exposition des "Artistes Locaux" ou encore l'arrivée du Père Noël place du Marché...

De même, l'investissement de la Maison pour Elles dans les manifestations de la Ville est exemplaire. Ces adhérentes débordent d'imagination et d'énergie.

Nous n'oublions pas nos Anciens qui nous aident à élaborer le site de la "Mémoire de Sochaux", recueil de photos, souvenirs, témoignages avant et après le bombardement de juillet 1943. Des documents qui alimentent un portail internet www.memoire-sochaux.fr. De même, la municipalité poursuivra ses goûters-spectacles et conservera des liens forts et conviviaux avec le 3^e âge.

Denis Vuillemin - 2^e Adjoint Bâtiments et suivi des travaux



Entreprendre, c'était l'objectif affiché par l'équipe d'Aimé Mourgeon. En quatre années de mandat, elle a su mener une politique dynamique menant de grands projets à terme.

Le chantier le plus dense est à venir avec la restructuration du centre-ville.

De la parole aux actes

Le patrimoine sochalien est assurément entre de bonnes mains. La municipalité a injecté 2 millions d'euros pour mener une politique de grands travaux nécessaires au confort de ses habitants. La liste est longue : remise aux normes de la piscine plein air, sécurisation et bardage des bâtiments communaux, réaménagement de l'accueil de l'Hôtel de Ville avec une réorganisation des services La Mals / Mairie ...

Depuis avril, l'École de Musique accueille ses élèves à l'école du Centre. Elle y a déménagé et investi des locaux de 700 m² flambant neufs (salles de répétition, acoustique optimale...). Les travaux ont coûté 450 000 euros sans aucune subvention.

De même, l'ensemble des équipements sportifs et le Centre de Loisirs du Petit Bois ont fait l'objet d'un entretien plus régulier.

La préservation du patrimoine de la Ville fera l'objet de la même attention durant la seconde moitié de mandat.

La future traversée de Sochaux

C'est le grand défi de l'équipe municipale. Elle va mener ce qu'aucune municipalité n'avait encore osé entreprendre ces 50 dernières années : le réaménagement de son centre-ville avec un nouveau plan de circulation.

Objectif : transformer le secteur de manière originale (arbres, piste cyclable...), dynamique et structurante. Trois ans d'études ont été nécessaires car le chantier est colossal et déterminant pour l'avenir de Sochaux, pour son activité commerciale et pour sa circulation...

Les travaux devraient s'étaler sur une dizaine d'années. La première phase commencera l'an prochain, en 2006 : du carrefour de l'Europe jusqu'aux feux de l'avenue Leclerc. Le budget global devrait atteindre les 11 millions d'euros, l'équivalent du budget global de la ville sur un an. Un recours à des financements extérieurs était donc nécessaire (fonds Feder, Département et Région).

La municipalité ne travaille pas seule sur ce dossier. Elle s'appuie sur de nombreux partenaires : l'Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard, la CTPM, l'association Vélocité, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et l'association des commerçants.





Richard Baldenweck - 5^e Adjoint Logement et Urbanisme

Poids lourds, la victoire municipale

Devant le Tribunal Administratif de Besançon le 13 juin dernier, l'équipe municipale a remporté un important bras de fer. Bénéficiaires : tous les Sochaliens et leur sécurité. L'arrêté municipal du 31 juillet 2004 interdisant l'accès des poids lourds (sauf desserte locale) à la rue de Pontarlier a donc été confirmé. Le Préfet de région, qui l'avait contesté, a été débouté. Ce tronçon dessert notamment le collège Jouffroy d'Abbans et ses 600 élèves, le centre commercial et le parc des loisirs. L'absence de camions à cet endroit est une sage décision prise par le Maire Aimé Mourgeon.

Voirie

Il est désormais plus agréable et plus facile de circuler la nuit dans certains secteurs de la ville, notamment, rue Sous la Chaux de 23h30 à 5h le matin, les éclairages publics ne fonctionnaient qu'à moitié, un réverbère sur deux. Le problème a été réglé et les normes de sécurité désormais respectées. De même, un projecteur et des stationnements distincts ont été installés sur le parking.

Quant à la rue de la République plongée dans l'obscurité la nuit tombée, elle est aujourd'hui en pleine lumière.

La municipalité a aussi voulu faciliter le quotidien des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Après consultation puis accord des personnes concernées, les bordures de trottoirs ont été abaissées au niveau des passages piétons. Un changement également profitable aux mamans avec leur poussette.

Un vaste programme de remise en état du cimetière a également été entrepris : installation de rampes aux escaliers, système informatique permettant de répertorier les tombes par un étiquetage, un plan de circulation et de situation permettant de se repérer, aménagement d'un nouveau colombarium, consolidation du mur extérieur, ...

De plus, depuis mars 2003, la municipalité a mis en place une fourrière automobile située au garage Volpi, rue de Pontarlier. Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire ou encore le chef de la police municipale a tout pouvoir de décider de la mise en fourrière. Le retrait par leur propriétaire des véhicules mis en fourrière peut se faire du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Logement

Suites aux contraintes imposées par le PPRI, le Plan de Prévention des Risques d'Inondations, un projet de construction de logements est actuellement à l'étude sur les hauteurs de la commune rue Sous les Vignes. De même, un réaménagement des rues Sous la Chaux et Sous les Vignes est en cours de réalisation avec limitation de vitesse, éclairage et davantage de parkings (toujours gratuits) au centre-ville et des accès plus faciles aux commerces. La pose de chicanes servira à "casser" la vitesse.

Richard Baldenweck est également membre de la commission d'attribution des logements sur la commune. Il reçoit sur rendez-vous chaque lundi et jeudi en Mairie les personnes désirant louer un logement.



François Galmiche - 4^e Adjoint Finances

2001, transition et bouleversements

Avec le passage à l'euro et la mise en application des 35 heures, les délais sont courts. Le premier budget fut donc un budget de transition, élaboré dans l'urgence compte tenu des conditions. Concernant le passage à l'euro au 1^{er} janvier 2002, rien n'a été laissé au hasard. L'urgence fut aussi de remettre aux normes et rénover plusieurs bâtiments. En septembre 2001, pari tenu : en à peine 5 mois, la restauration voit le jour pour la rentrée scolaire.

2002, des évolutions

Un déploiement des services est instauré avec en première ligne la police municipale, l'accueil des jeunes enfants, pris en charge par les services des FRANCAS, une réorganisation des services administratifs. Clarification également du côté des différents tarifs pratiqués par les régies municipales où une certaine cohérence est recherchée. La recherche d'aides financières externes est menée et concrétisée par le biais de signatures de contrats (l'Agence de Conseil, Etudes, Information, Formation ACEIF, Caisse d'allocation familiale CAF,..) Une mise en concurrence systématique des fournisseurs est réalisée avec, à la clé, des économies substantielles. Une rediscussion de certains emprunts en cours est pratiquée avec un étalement plus raisonnable de la dette.

2003, renforcement des emprises

Le réaménagement des services est entrepris avec la recherche de gains en terme de coût, qualité et confort. Le déploiement des technologies modernes est mis en œuvre pour travailler avec des outils performants et efficaces. Un bouleversement dans les méthodes de travail certes, mais indispensable pour que Sochaux, puisse se projeter dans le 3^e millénaire avec force et sérieux. Les grands travaux d'investissement voient le jour et parallèlement le lancement d'un emprunt pour les financer : nouvelle École de Musique, bureau accueil état civil, La Mals, jardins familiaux... Déploiement encore des services municipaux : ouverture élargie de la bibliothèque...

2004, vitesse de croisière atteinte

Une contraction des dépenses de fonctionnement est pratiquée compte tenu de la baisse des recettes. Le budget 2004 est un subtil dosage afin d'améliorer notre marge de manœuvre et retrouver un autofinancement nécessaire à la pérennité des services offerts aux Sochaliens. Lancé en 2003, le programme d'investissement se poursuit. Finalisation de l'accueil état civil, bureaux de La Mals, achèvement de l'école de musique.

2005, projection dans le futur

Une séparation des budgets Ville/Mals au 1^{er} juin permet une meilleure clarté. Les grands travaux sont lancés : le point multi-accueil verra le jour à l'endroit même de la halte-garderie. Des travaux importants de voirie, liés à la rénovation du collège, seront réalisés cette année. En parallèle, une gestion drastique des dépenses est menée : mise en concurrence des prestataires de service de la commune, maîtrise des dépenses de fonctionnement. Pression modérée sur les taux, financements extérieurs développés.

2006 - 2008, Sochaux, ville d'accueil agréable L'avenir est affronté avec sérénité

Le programme de cessions d'actifs est maintenu pour se désengager des immeubles dont la commune n'a pas l'utilité. Une collectivité n'a pas à assumer le rôle d'un organisme logeur. Grand chantier des années futures, le réaménagement du centre-ville. Son budget colossal, l'équivalent du budget annuel global de la collectivité soit 11 millions d'euros, devra s'échelonner sur plusieurs mandats. À terme, les services seront recentrés pour une efficacité accrue, un cadre de vie plus agréable, animé et convivial. De quoi encore épanouir la ville et ses habitants.





Patrick Bonnet - 7^e Adjoint Sport - Associations



La promesse électorale a été tenue : l'US Sochaux, en sommeil depuis plusieurs années, a été remplacée en août 2001 par l'OMS. L'Office Municipal du Sport rassemble ainsi toutes les disciplines. Dirigé par des sportifs pour des sportifs. La structure représente aujourd'hui 1 600 membres.



Laurent Martin - 8^e Adjoint Environnement - Artisans et Commerçants

Le civisme guide une grande partie de la politique environnementale. Dès son arrivée, l'équipe municipale a instauré les journées propreté : une action de sensibilisation et de respect du cadre de vie. Deux jours par an, jeunes et moins jeunes font la chasse aux débris trouvés dans les rues et les haies. Ces journées "coups de poing" seront pérennisées. Parallèlement, des sac-o-mat pour les déjections canines ont été installés sur la majeure partie de la commune.

Sochaux en fleurs

L'ambition, c'est une ville propre mais aussi fleurie, un état d'esprit. Des compositions florales à thème sont régulièrement disposées aux quatre coins de la ville (rond point, Mairie, halte-garderie, Carrefour de l'Europe, ...). Pour sa créativité, Sochaux a reçu l'an dernier les encouragements du jury lors du concours régional des villes et villages fleuris auquel elle participait pour la première fois. Et si le thème de la musique choisi cette année lui portait chance ?

Des projets aboutis

Avec la création de jardins familiaux (triangle foyer Amat - école des Chênes - Halle des sports), les Sochaliens peuvent désormais, pour une location annuelle abordable, disposer d'un carré de terre à jardiner. Résultat, les 32 parcelles ont été attribuées, il est possible de vous inscrire sur une liste d'attente en Mairie.

Les enfants peuvent, eux, se rendre au jardin médiéval de la Maison du Prince et aux vergers de l'Allan dont les vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer (plantations, vie de l'arbre, ...).

Commerce

La municipalité a également créé une nouvelle dynamique au sein de l'association des commerçants. Elle s'est remise à flot et s'est dotée d'un bureau. Les deux parties travaillent désormais main dans la main. Les idées ne manquent pas pour relancer l'activité commerciale du centre-ville en attendant sa future restructuration (nouveau plan de circulation, stationnement, voirie, ...). Une relation de partenariat entre la ville et l'association des commerçants est en place et permettra, pour la réalisation de l'aménagement du centre-ville, de bénéficier des fonds FISAC.

Armée

Laurent Martin est également Conseiller Délégué à la Défense. En relation avec le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Bourogne, il est votre interlocuteur, référent pour toutes les questions relatives à l'armée.

Nouvelle dynamique

L'OMS a fait des émules puisque de nouvelles disciplines sont apparues : badminton, mini-golf, handball (BEEX VA Pays de Montbéliard), boxe thaïlandaise... Les jeunes sapeurs pompiers sont même venus grossir les rangs.

De gros travaux ont été réalisés pour préserver et sécuriser les équipements sportifs. 300 000 euros ont notamment été dépensés pour la piscine plein air (vestiaires, sanitaires...). La Halle des sports a également subi une cure de jouvence.

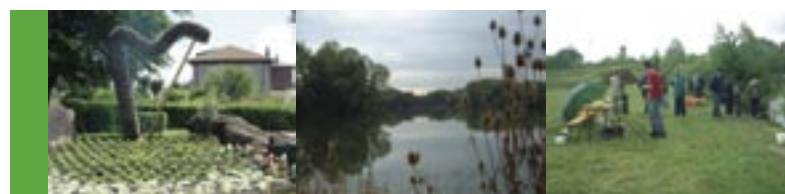
Dans le monde associatif, la municipalité a écouté les besoins et trouvé des solutions. Ainsi, l'amicale des Anciens de la Brasserie a pu installer son musée à l'ancien Milk' bar, l'Aquatique club a intégré le même bâtiment

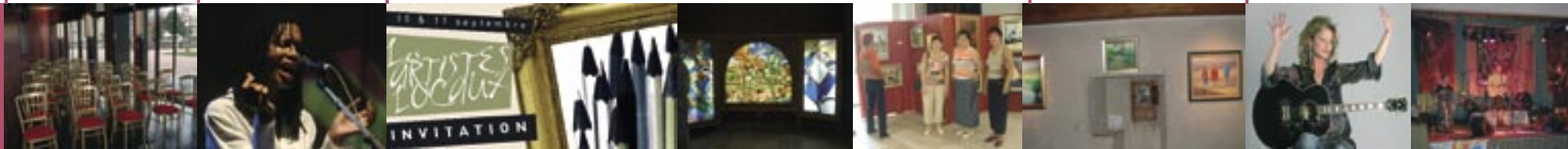
(dans l'enceinte du parc nautique), et l'ASLD (Association Sochaux Loisirs Détente) a pris possession d'un bungalow à l'école des Chênes.

Enfin, 20 terrains de pétanque viennent de voir le jour derrière le boulodrome, avec une participation active des joueurs de boules et les courts extérieurs de Tennis ont été rénovés tout récemment.

Réflexion autour de la Halle des Sports

La municipalité a entamé des discussions avec la CAPM concernant sa participation au fonctionnement des installations. Une grande majorité des sportifs qui fréquentent les lieux vient en effet de communes extérieures et des équipements demandent à être rénovés très rapidement.





Hubert Ripamonti - 1^{er} Adjoint Culture - Communication

La Mals

De nouvelles orientations culturelles, financières et administratives ont été nécessaires depuis mars 2001 afin de redonner à La Mals fleuron de notre Ville une place de choix dans l'offre culturelle du Pays de Montbéliard. En effet, sous l'impulsion d'une équipe culturelle renforcée, compétente et motivée, des nouveaux chantiers ont vu le jour permettant d'accroître notre notoriété et notre savoir-faire, avec en point d'orgue au début de l'année la création de la régie autonome de La Mals, lui conférant ainsi indépendance, initiative et liberté. Toutes ces modifications et nouveautés ont été réalisées grâce au soutien et à l'appui sans faille de l'équipe municipale qui a permis : Une nouvelle programmation riche et diversifiée tant sur le plan théâtral que musical.

Une recherche constante et innovante dans le choix des pièces et spectacles, comme par exemple le festival de blues, unique dans la région, où se côtoient des artistes de renom. Augmentation de la fréquentation de la saison culturelle par la venue d'une nouvelle clientèle (moyenne de 700 personnes par spectacle). Une mise en valeur de notre patrimoine culturel (aménagement et sécurisation de la Maison du Prince, etc).

Le développement de nos expositions d'arts plastiques par l'originalité et la richesse artistique des artistes exposants.

La mise en place de partenariats culturels et financiers avec des organismes publics et privés (CAPM, Comité d'établissement Peugeot, FNAC, France Bleu Belfort, etc)

La création d'un espace culturel et communication au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville sur une surface de 200 m² offrant des conditions optimales d'accueil et de travail à nos usagers et au personnel.

La création d'un site Internet www.mals.fr offrant une vitrine interactive et promotionnelle de La Mals avec une mise à jour régulière, sans oublier la visite de notre Musée Virtuel reprenant toutes les œuvres acquises par la Ville depuis plus de trente ans.

Et encore beaucoup d'autres améliorations et aménagements réalisés dont la liste serait trop longue à énumérer.

Il va de soi que d'autres chantiers sont prévus dans les prochains mois et les prochaines années, afin de pérenniser le travail déjà accompli. Nous pouvons déjà citer certains projets en cours de réalisation :

Développement et renforcement de nos partenariats culturels et financiers.

Mise en conformité et réfection progressive de l'équipement de notre théâtre et des salons de l'Hôtel de Ville (plateau de scène, éclairage, sonorisation, circuits électriques, etc)

Acquisition de nouveaux matériels scéniques évitant ainsi une location onéreuse.

Mise en place d'une nouvelle convention pour la location du théâtre et des salons de l'Hôtel de Ville permettant une occupation et une rentabilisation plus importantes de ces espaces. Formation et renforcement de l'équipe culturelle.

La bibliothèque

En léthargie depuis des années, la bibliothèque municipale a été totalement dépoussiérée à notre arrivée. En effet une dotation budgétaire spéciale est allouée chaque année afin de remplacer une grande majorité des livres ne correspondant plus à l'attente des lecteurs. La mise en place de l'informatisation par un logiciel approprié a été également nécessaire pour une meilleure gestion et utilisation rationnelle des livres.

La municipalité a prévu dès 2006 d'installer la bibliothèque dans les anciens locaux du centre médico-social situés à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Ce transfert nécessitera des travaux de mise en conformité indispensable à une utilisation efficiente de ce service culturel, et qui permettra la création d'une médiathèque.

La communication

Dès 2001, il y a eu la création de notre journal d'informations municipales "123 Sochaux", et qui ne cesse d'évoluer au fil des ans. Pour preuve, sa maquette et sa parution ont récemment changé : ainsi la revue municipale plus étoffée entièrement réalisée et conçue par le service communication de la Ville sera distribuée une fois par trimestre à compter du

mois d'octobre. Ce journal d'informations est un lien étroit entre la Ville et les Sochaliens, permettant ainsi de suivre les mesures et orientations concrètes mises en place par la municipalité.

La communication de la ville ne s'arrête pas là, en tapant www.sochaux.fr, vous aurez accès directement à notre site Internet nouvellement relooké afin de vous offrir une meilleure animation, un accès et une navigation plus simple d'utilisation. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos observations à travers le livre d'or (icône du stylo) ou par adresse e-mail des différents services (voir la rubrique contact).

Une "Foire Aux Questions", a également été mise en ligne où vous avez en direct la réponse aux questions les plus souvent formulées à nos services.

Un nouveau site est également en ligne depuis juillet www.memoire-sochaux.fr sur lequel vous retrouvez l'histoire de Sochaux, de son origine à aujourd'hui, histoire ponctuée par des témoignages.

Afin de vous familiariser avec l'outil informatique, la municipalité a créé il y a déjà plus d'un an dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la

Culture (MJC) un pôle multimédia. Cette structure d'accès libre permet une approche globale des techniques informatiques et de navigation Internet. En prolongement de ce nouvel espace numérique, vous pourrez également utiliser le point PIFE PIJ (Point d'information Formation et Jeunesse) implanté également au même endroit, qui offrira une inépuisable source d'informations pour les jeunes (annonces, offres d'emploi, stages, conseils...).

Toutes ces nouveautés ont permis à l'équipe municipale de créer deux emplois territoriaux à temps complet : une coordinatrice pour le contrat temps libre (voir article scolaire et périscolaire) et un animateur spécialisé en informatique pour la gestion du Pôle Multimédia. Elle a également pérennisé un poste d'animateur MJC au point PIFE-PIJ.

Signalons encore la mise en place d'un numéro vert le **0 800 08 09 04 (en service 24h sur 24)**. En cas d'urgence, vous êtes directement en contact avec un élu ou un représentant de la Ville. Alors n'hésitez pas à l'utiliser en cas de besoin, nous sommes à votre écoute.



123 Sochaux

Bibliothèque

Visite de classes pour l'exposition Jean Messagier

Toile de Jean Messagier

Perspectives : et demain...

La halte-garderie agrandie pourra bénéficier du Square des P'tiots pour des activités adaptées en toute sécurité des agressions extérieures du genre automobiles, chiens errants, etc.

Même réflexion concernant les **maternelles qui pourraient organiser des compétitions premier âge**, sachant que la grande salle peut servir de repli en cas de météo humide.

Laquelle grande salle qui, avec un minimum de frais, mais équipée d'un coin cheminée pourrait aussi devenir un coin veillée, lecture, **dans le cadre de rencontres intergénérationnelles.**

À deux pas de là, une salle de classe inoccupée pourrait, dans le cadre **de la Mémoire Vivante et de la Journée de la Paix**, redevenir une classe des années 1942-43.

L'ancienne école de musique devrait pouvoir permettre de décentraliser temporairement **des services administratifs** ou de renseignements ou de police municipale, tout en mettant à disposition du quartier des salles de réunion, de réflexion, de **réunions de quartier**... l'expérience nous oblige à enfermer la bâtisse comme la piscine, le mini-golf. Des mesures anti-vandalisme qui coûtent très chères.

La navette qui permettra d'amener jusqu'au centre-ville ceux qui ont du mal à se déplacer de Sous-la-Chaux ou des Evoyronnes sera mise en place avant la fin de l'année.

Dans un premier temps cela se fera le jeudi matin, ce qui permettra aux personnes en difficulté permanente ou momentanée de faire des emplettes ou de remplir des papiers administratifs en étant assuré qu'une heure ou deux après, elles pourront être déposées pas trop loin de chez elle. Une réunion de quartier vous informera beaucoup plus.

La mise en couleur des murs devra encore s'améliorer et le dynamisme du centre-ville,

par une profonde modification architecturale, en concertation avec les commerçants devra aussi débiter. Trois phases sont aujourd'hui découpées mais un coût total de 11 millions d'euros demande encore plus de prudence quand on a été grugé par les subventions FEDER attendues tant pour l'École de Musique que pour La Mals.

La tour du 29 rue Sous les Vignes sera démolie en 2007 mais si cette augure plaît, il reste néanmoins qu'elle offrait une cinquantaine d'enfants qui sans compensation de construction, disparaîtront de nos classes et ce n'est pas le moment.

Nous attendons donc des promoteurs immobiliers qui pourraient s'investir à notre côté pour réhabiliter ou raser et construire dans les zones restant constructibles après que le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) ait sévi.

On peut très bien imaginer remplacer les maisons communales "Sous les Vignes" par une construction en bande genre EURYDICE. Sans oublier ceux qui y résident aujourd'hui, bien entendu.

L'ancien lit de l'Allan permet l'extension du Verger et accueillera

un parcours de santé à difficulté croissante qui verra se croiser des jeunes et des moins jeunes, des spécialistes et des amateurs. Le parking dit de la piscine devra revenir à la beauté, à l'efficacité et à la tranquillité. La tolérance zéro doit s'appliquer là aussi car les poids lourds n'ont pas le droit de stationner. La Police devra faire son travail et faire respecter les arrêtés.

Nous étions ci-dessus à l'entrée ville, côté autoroute ; il faudra aussi penser côté église surtout après le départ de GEFCO prévu pour fin 2005 et côté rue de Belfort pour sécuriser le carrefour dit de la Gendarmerie.

Il y a les projets que l'on forme, les obligations, mais aussi et pour nous ce fût le cas jusqu'alors, les mauvaises surprises dues aux vieillissements ou aux accidents qui s'immiscent en obligations, urgence zéro, que le budget doit accepter au détriment des autres.

En restant raisonnables, nous avons encore beaucoup à réaliser. Tant mieux, c'est preuve de dynamisme dans le réalisme d'une gestion saine d'un budget en voie de diminution.

La parole aux élus

Vivre à Sochaux

S'il fallait faire un constat à mi-mandat, nous pouvons affirmer que les engagements annoncés pendant la campagne électorale de 2001 ont été dans leur grande majorité réalisés.

N'en déplaise à nos rares détracteurs et faisant fi de leurs critiques stériles, notre bilan est positif, et nous pouvons que nous réjouir des résultats obtenus. Après avoir pris les rênes d'une ville en profonde léthargie, notre Maire Aimé MOURGEON avec son équipe d'Adjoints et de Conseillers ont su insuffler une énergie nouvelle et grâce à cette volonté d'entreprendre ont remis en ordre de marche notre Ville.

Une énergie qui nous a permis, ensemble et avec votre soutien, de poursuivre notre action avec logique, ordre, fermeté et détermination. Nous avons l'intention de faire quelque chose de positif, ce quelque chose nous l'avons fait. Et ce, grâce à vous, grâce à ce lien très fort entre notre équipe et les citoyens de la Ville de Sochaux. Ensemble, nous avons dépassé nos clivages pour que l'espoir puisse renaître et aborder l'avenir avec assurance.

Bien sûr, tout n'est pas encore parfait et il reste des chantiers importants à faire, un mandat c'est court pour remettre debout une ville, mais n'en doutons pas, avec votre confiance renouvelée en 2008, nous continuerons notre travail.

Hubert RIPAMONTI

Un homme, une équipe, pour redynamiser notre ville

La majorité municipale édite un numéro spécial pour faire le bilan de son action depuis 4 ans. Est-ce bien indispensable de dépenser plusieurs milliers d'euros pour cela ?

Les Sochaliens, ne sont-ils pas assez lucides pour voir, par eux-mêmes, ce qui a été fait ou pas ? Aurait-on besoin de la méthode coué ? Même si des choses ont été faites, je crains que ce numéro ne suffise pas à masquer les insuffisances. Depuis son arrivée, la majorité municipale a beaucoup emprunté et beaucoup vendu du patrimoine communal. Pour quels résultats ? Lorsqu'on traverse Sochaux, qu'y a-t-il de changé depuis 2001 ? **Absolument rien.** Quelle action concrète a mené la municipalité pour améliorer les conditions de vie dans certains immeubles ? **Aucune.** Pour présenter son bilan, la majorité s'est octroyé une douzaine de pages. Pour nous ce sera une dizaine de lignes.....

Albert MATOCQ-GRABOT

Sochaux avant tout

Avant 2001, à Sochaux, on construisait. Il y a eu la M.A.L.S, la piscine, la halle des sports, le quartier de la Blancherie, celui de l'hôtel de ville... etc... on voyait ce qui était fait de l'argent des Sochaliens. Après 2001, on ne construit plus. On augmente les impôts, on ferme des classes, on délaisse des installations sportives, on vend le patrimoine des Sochaliens et ceux-ci s'interrogent sur ce que la municipalité fait de leur argent.

Jean-Jacques BONNET



2005 : BILAN & PERSPECTIVES

Affaires Scolaires

**Bâtiments
et Suivi des Travaux**

**Environnement
Artisans et Commerçants**

Culture - Communication



Logement et Urbanisme

Sport - Associations

**Action sociale - Animation
Petite Enfance**